

## Lettre d'information à destination des femmes enceintes – nouveau-nés

Le Centre Hospitalier de SENS est membre du Réseau Périnatal de Bourgogne. Ce réseau, créé en 1992, regroupe toutes les maternités (type 1, 2 et 3), les centres périnataux de proximité et les professionnels de santé libéraux (gynécologues, pédiatres, sages-femmes) de Bourgogne intervenant dans le suivi des femmes et des nouveau-nés.

Afin d'optimiser votre prise en charge, le Réseau Périnatal de Bourgogne, en accord avec l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche Comté et les professionnels de santé concernés, a élaboré un dossier médical informatisé régional (AGOPRA). A ce titre, l'établissement enregistre toutes les naissances dans le registre informatisé. Ce dispositif est encadré par la loi n°2016-41 du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé qui permet à l'équipe de soins de partager et d'échanger des données de santé sous le régime juridique de l'accord implicite du patient. Cette loi, précisée par le Décret n° 2016-996, définit l'équipe de soins comme l'ensemble des professionnels de santé qui participent directement à votre prise en charge, au sein de l'établissement ou dans ses structures de coopération dont les réseaux de santé font partie.

Les informations qui y sont contenues sont strictement confidentielles et partagées avec un nombre limité de professionnels de santé participant à votre prise en charge. Seuls ces professionnels habilités peuvent alimenter le registre de naissances.

Le Réseau Périnatal de Bourgogne a également pour mission de recueillir un certain nombre d'informations portant sur la santé des patients et sur les pratiques professionnelles. Ces informations (administratives, sociales et médicales) sont rendues anonymes et transmises à la cellule d'évaluation du Réseau Périnatal de Bourgogne localisé au Centre Hospitalier Universitaire de Dijon. Elles peuvent être appariées au Système national des Données de Santé (SNDS) et être utilisées à des fins de recherche dans le but d'améliorer la prise en charge des femmes et des enfants, sauf si vous vous y opposez. Dans ce cas, vous êtes invités à formuler votre opposition auprès des contacts énoncés plus loin. L'ensemble des protocoles de recherche sont disponibles sur le site internet du réseau périnatal de Bourgogne <http://www.femmeetenfant.net/>.

Pour garantir la confidentialité des données de santé vous concernant, votre dossier est stocké chez un hébergeur régional agréé par le Ministre en charge de la Santé pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel, en application des dispositions de l'article L1111-8 du Code de la Santé Publique et du décret n°2006-6 du 4 janvier 2006 relatif à l'hébergement des données de santé à caractère personnel. Cet hébergement permet la conservation, l'archivage et la sécurité de vos données de santé à caractère personnel et il assure le respect des exigences de confidentialité, de sécurité et de pérennité de vos données.

Vous pouvez, conformément au Règlement (UE) 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données / « RGPD ») et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés) :

- Accéder à vos données de santé à caractère personnel hébergées afin d'en vérifier l'exactitude et, le cas échéant, afin de les rectifier, de les compléter, de les mettre à jour.
- Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez d'un droit de limitation, d'effacement, et d'opposition concernant vos données à caractère personnel.

Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser :

- Au médecin qui vous prend en charge
- A la Direction Clientèle du Centre hospitalier de SENS
- Au médecin de l'hébergeur de données de santé agréé : [medecin@ids-assistance.com](mailto:medecin@ids-assistance.com) ou à l'adresse : Médecin Hébergeur IDS Santé, 2 avenue des Puits – BP 70022. 71301 MONTCEAU LES MINES CEDEX.

Pour toute question relative à la protection de vos données à caractère personnel ou en cas de difficulté sur l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement par l'intermédiaire de la direction clientèle du CH de SENS ou le délégué à la protection des données du Réseau Périnatal de Bourgogne ([dpo@chu-dijon.fr](mailto:dpo@chu-dijon.fr)).

En cas de désaccord persistant concernant vos données vous avez le droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy, 75007 Paris, <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>, 01 53 73 22 22.

La Direction Clientèle  
Parcours Patient

L'équipe médicale  
de la maternité/ pédiatrie

Le Réseau Périnatal de Bourgogne

CENTRE HOSPITALIER DE SENS  
Jean Dominique MARQUIER  
Directeur



*J. Rolland*

*M. Milleret-Proyart*  
M. MILLERET-PROYART  
Médecin Hospitalier  
Pédiatre  
CENTRE HOSPITALIER DE SENS  
N° SPS 10002173432

*Dr. Paul SAGOT*

Réseau Périnatal de Bourgogne  
1, Bd Maréchal de Lattre de Tassigny  
BP 77908 - 21079 Dijon Cedex  
Tél. : 03-80-29-30-26  
Fax. : 03-80-28-12-82